



**MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mode opératoire consultants Création d'un compte

- [Demarches.simplifiees.fr](https://demarches.simplifiees.fr) – Consultation du
Domaine

Mars 2020

Création d'un compte | « Démarches-simplifiées – Consultation du Domaine »

Trois cas de figure peuvent se présenter pour accéder à la procédure de consultation du Domaine sur demarches-simplifiees.fr : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/consultation-du-domaine>

- Si le consultant possède déjà un compte sur demarches-simplifiees.fr (utilisé par exemple pour une autre procédure DS): il suffit de saisir l'adresse courriel et le mot de passe de connexion enregistrés lors de la création de compte pour accéder à la procédure de consultation du Domaine
- Si le consultant possède un compte France Connect : cliquer sur le bouton « France Connect », choisir un compte de connexion en cliquant sur un des boutons (La Poste, Amelie, etc), rentrer les identifiants liés au compte sélectionné. La redirection vers demarches-simplifiees.fr est automatique
- Si le consultant se connecte pour la première fois sur <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/consultation-du-domaine> et ne possède pas de compte : cliquer sur le bouton « Créer un compte demarches-simplifiees.fr », rentrer une adresse courriel, choisir un mot de passe et cliquer sur « se connecter ». *La procédure de création d'un compte est détaillée à la suite.*



- Afin de pouvoir conserver l'historique des échanges liés aux dossiers déposés dans « DS – Consultation du domaine » et de pouvoir visualiser l'ensemble des dossiers déposés, **il est conseillé de ne pas créer de comptes nominatifs mais un compte générique par consultant à partir d'une boîte courriel générique.**
- **Pour une utilisation optimale de l'outil, il est préconisé de privilégier le navigateur Firefox.**

Création d'un compte | « Démarches-simplifiées – Consultation du Domaine »

1. Cliquer sur l'url suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/consultation-du-domaine>
2. Cliquer sur le bouton « Créer un compte demarches-simplifiees.fr » :

Revenir en arrière Connexion Aide

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIE Direction de l'Immobilier de l'État

Commencer la démarche

Créer un compte demarches-simplifiees.fr

J'ai déjà un compte

ou

S'identifier avec FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect ?

3. Saisir une adresse Email et un mot de passe puis cliquer sur le bouton « Créer un compte » :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIE Direction de l'Immobilier de l'État

Créer un compte demarches-simplifiees.fr

Email

Votre adresse email

Mot de passe

8 caractères minimum

Créer un compte

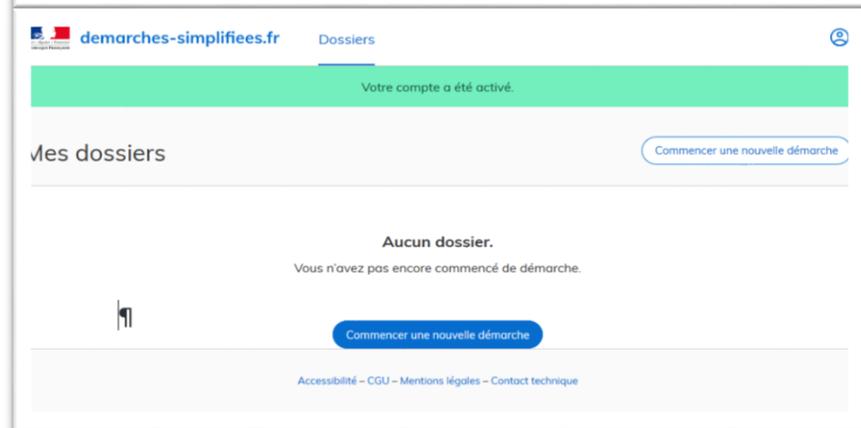
Création d'un compte | « Démarches-simplifiées – Consultation du Domaine »

Un courriel de confirmation vous sera directement adressé par « contact@demarches-simplifiees.fr »

4. Pour activer votre compte, vous devez cliquer sur le lien en bleu présent dans votre courriel.



5. Compte activé



Accéder au suivi de mes demandes | Tutoriel DS

En allant sur le site de l'application d' « DS » vous pouvez accéder également à un tutoriel vidéo:

<https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>